LE FORT
de
Sainte Foy lès Lyon

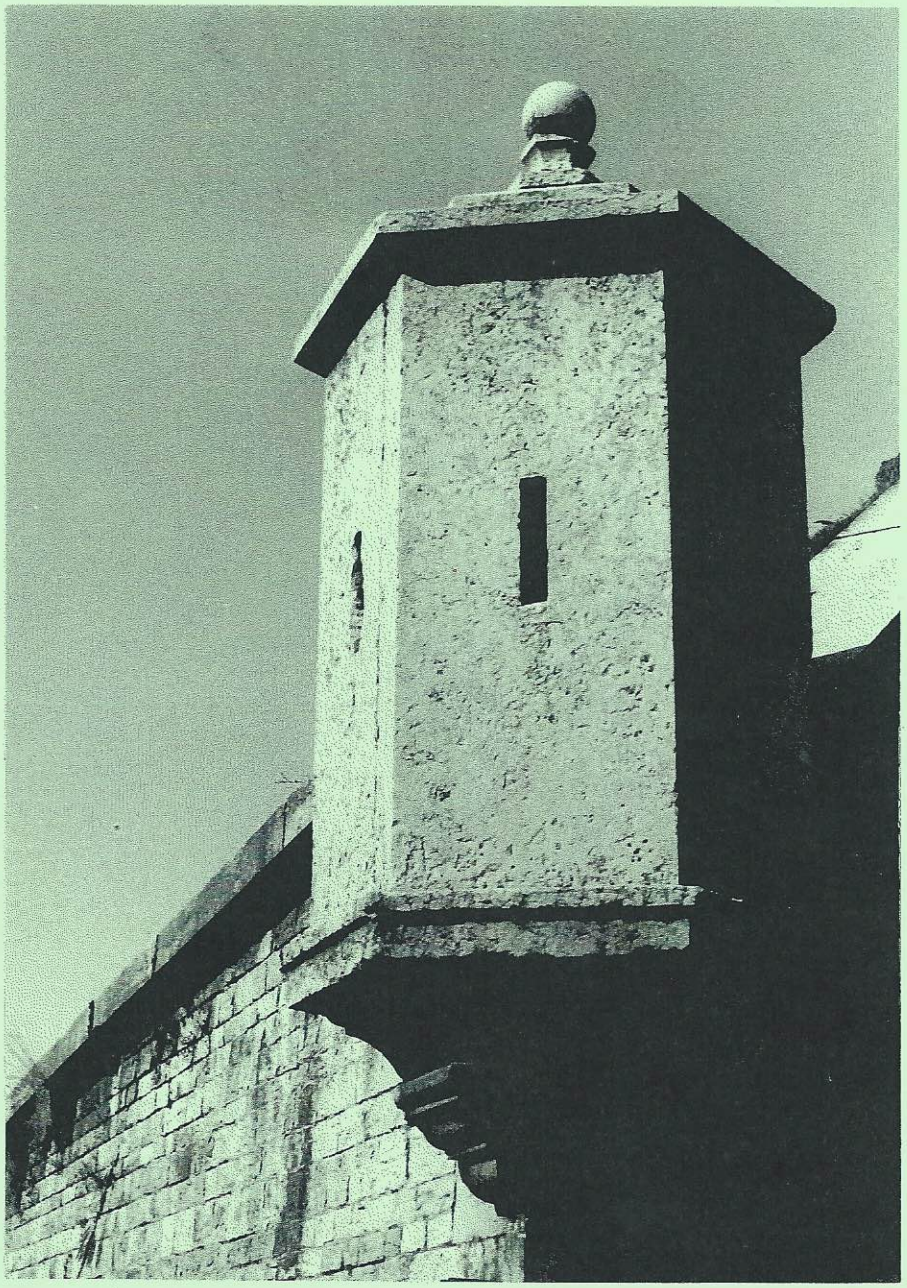

La Fontanière

Association loi 1901 pour l'étude, la mise en valeur et la protection du patrimoine du canton de Sainte Foy lès lyon - La Mulatière .

N° 1
Avril 1994

La Fontanière

Association loi 1901 pour l'étude, la mise en valeur et la protection du patrimoine du canton de Sainte-Foy-lès-Lyon - La Mulatière
30 bis, Grande-Rue. 69110 Ste-Foy-lès-Lyon

N° 1
Avril 1994

EDITORIAL

Les villes ont une histoire, les campagnes ont leurs traditions, mais les banlieues sont orphelines. Depuis quelques décennies les bulldozers en ont arraché beaucoup de leurs racines.
C'est pour cela qu'une association de personnes attachées au passé est née sur les coteaux dominant la Saône, entre Sainte Foy et la Mulatière.
Cette association recrée ainsi l'ancienne paroisse de Sainte Foy qui a existé pendant près de mille ans avant que la Commune de la Mulatière ne soit créee en 1885.
Le choix du nom de «la Fontanière» à la résonance poétique, est symbolique à la fois de la limite administrative qui sépare les deux Communes et en même temps du lien profond qui les a unies au cours de l'histoire, depuis le temps de la voie romaine «la Narbonnaise».
Nous saisissons l'occasion qui nous est donnée de la visite du Fort de Sainte Foy proposée par le CCCF (Centre Culturel Communal Fidésien) et réalisée par notre association avec le soutien de la CRS 46 pour publier une étude sur ce sujet.

Ce bulletin correspond à l'un de nos objectifs qui est d'entreprendre des recherches sur les événements passés et présents de nos deux Communes concernant le Patrimoine et la vie des habitants.
Il est le premier d'une série de publications, qui durera d'autant plus longtemps que les lecteurs y trouveront du plaisir et de l'intérêt.
Nous serions heureux que tous ceux qui détiennent des souvenirs ou des documents n'hésitent pas à collaborer à notre quête du passé.
Pour la réalisation de ce bulletin nous avons assez largement utilisé des informations et illustrations du Préinventaire des Monuments et Richesses Artistiques du Département du Rhône, que nous remercions.
Nos remerciements vont aussi à Roland BURLET qui a accepté d'animer le bulletin par des dessins de qualité.
Nous remercions enfin le CCCF de l'aide qu'il nous a apportée.

Jean JUILLARD
Maurice de la SALLE

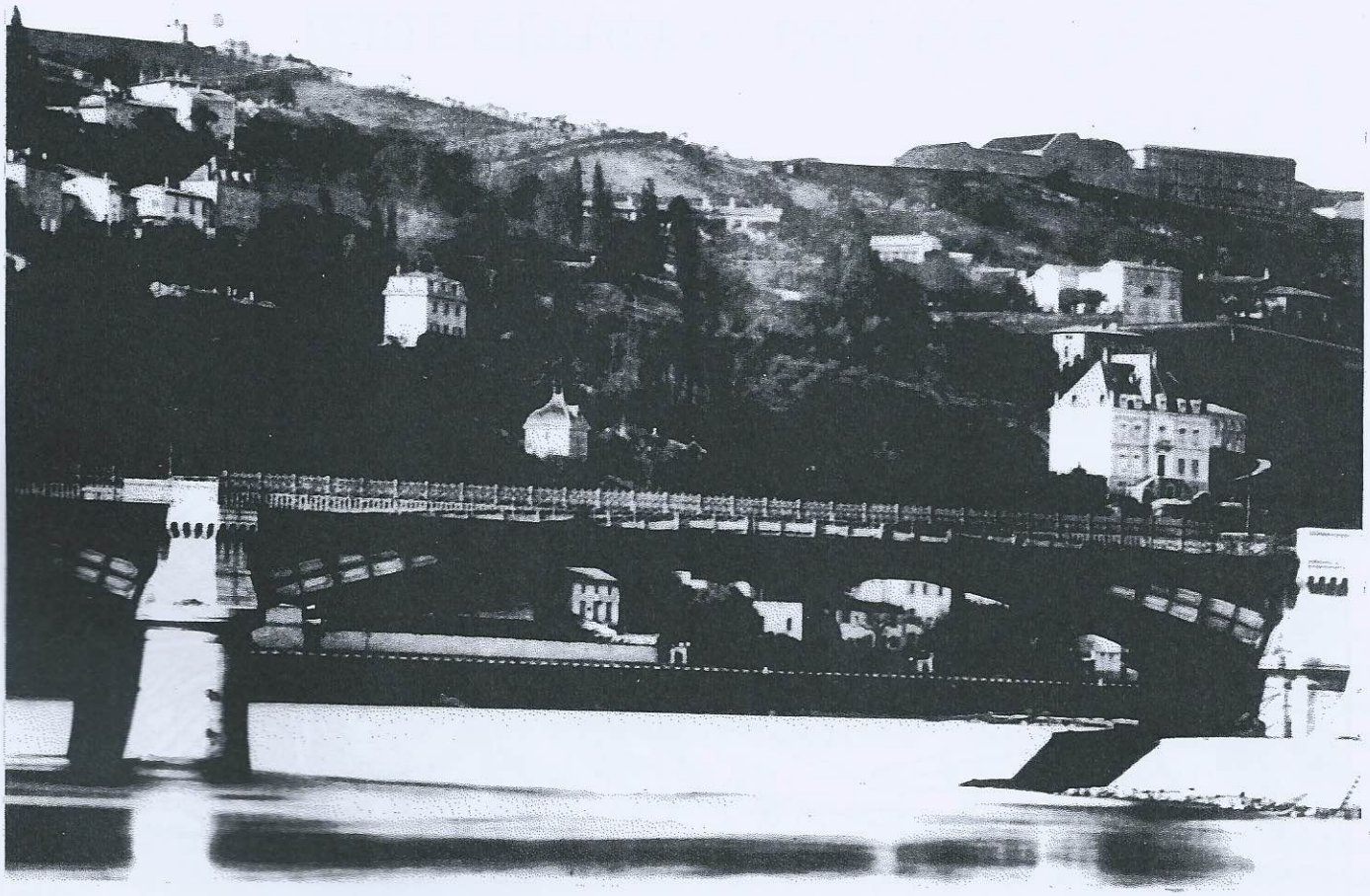

Le Pont de la Mulatière et le Fort en 1865

LYON SANS DEFENSE

En 1830 on se souvenait à Lyon du siège de 1793 par les troupes de la Convention. Le général Perrin de PRECY chargé de la défense de Lyon avait placé 2000 hommes sur le plateau de Sainte Foy et installé un système de défense sommaire comportant notamment quatre redoutes en terre construites à la hâte.
L'une sur la «butte des Arcelles» (à l'extrémité Sud de l'actuel boulevard de Narcel), une autre sur l'actuelle propriété Mont Riant (à côté de la place des Quatre Vierges), une troisième sur la butte du «Brulay» et une quatrième plus au Nord sur la crête du «Petit Sainte Foy».
Le général DOPPET, succédant au général KELLERMANN, vint se pla cer le 26 Août 1793 sous les ordres du général DUBOIS-CRANCE à la tête de l'Armée Conventionnelle chargée de s'emparer de Lyon. Ils décidèrent que la principale attaque se ferait par Fourvière, Saint Just et Perrache, et que pour y parvenir il fallait d'abord occuper Sainte Foy.
Les troupes conventionnelles concentrées à la ferme de la Petite Champagne (Ancien Carmel Apostolique, actuelle maison de retraite Santé et Joie) s'emparèrent, dit-on par trahison, de la redoute du Petit Sainte Foy dans la nuit du 28 au 29 Septembre en gravissant les murs avec des échelles.
Cet événement fut suivi de l'attaque sur Saint Irénée et fut le prélude à la chute de Lyon le 9 Octobre. Le siège avait duré deux mois.

On se souvenait aussi de l'attaque de Lyon par l'Armée Autrichienne venant de Genève en Janvier 1814. La garnison commandée par le maréchal AUGEREAU avait repoussé l'adversaire jusqu'à Lons-le-Saulnier et Genève, mais une nouvelle offensive de 40.000 hommes permit aux Autrichiens, après des combats à Villefranche et Limonest, d'entrer dans Lyon par Vaise et Saint Clair.
L'occupation dura du 21 Mars au 9 Juin 1814.
Après les Cent Jours et la défaite de Waterloo le 18 Juin 1815 Lyon subit une nouvelle occupation par les Autrichiens en Juillet 1815.Le traité de Vienne consacra, par la perte de la Savoie au profit du Royaume de Piémont-Sardaigne, le rapprochement des frontières à 70 kilomètres de Lyon. Il devenait impératif pour la ville de se protéger contre de nouvelles invasions.

Mise en place d'un canon

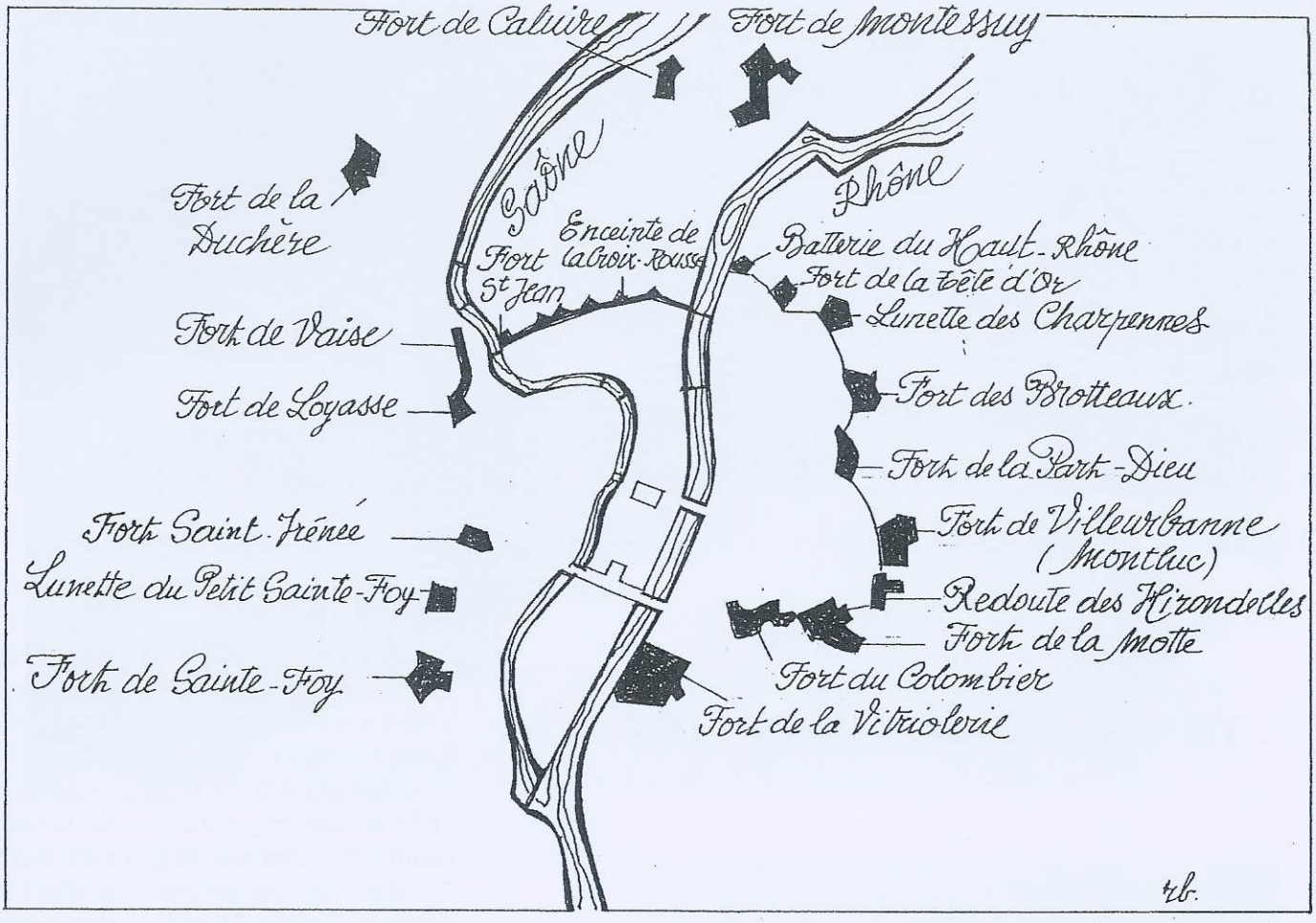

PETITE CEINTURE 1830 - 1850

OU PLACER LE FORT ?

Dès 1818 le général et ingénieur militaire François Benoît HAXO (1774-1838) fit exécuter un relevé topographique des sites et un projet de fortifications dont la réalisation fut confiée au général du Génie ROHAULT de FLEURY (1779-1866). Celui-ci, instruit par l'expérience du siège de Lyon de 1793 qui avait démontré l'utilité de points forts détachés plutôt que d'un mur continu, conçut un système de 18 forts que, par la suite, on appela «la petite ceinture» (voir plan) par opposition à «la grande ceinture» des forts construits autour de Lyon entre 1875 et 1893, donc après la guerre de 1870-71. La petite ceinture fut réalisée entre 1831 et 1850.

La mission du futur fort de Sainte Foy était d'assurer la défense de Lyon contre un ennemi venant de l'Ouest ou du Sud. Le Génie était tenté de le placer sur un point haut c'est à dire à l'emplacement du village de Sainte Foy, mais il aurait fallu démolir un grand nombre de maisons.

Il fut donc implanté à l'endroit que l'on connaît et qui ne satisfit jamais totalement l'autorité militaire car les vues sur le Sud n'étaient pas assez plongeantes.

Lors de la guerre de 1870 des ouvrages supplémentaires en terre furent d'ailleurs installés à la Mulatière près du confluent et sur le plateau de «la Ruelle» (Roule) ainsi qu'à Sainte Foy sur les buttes de Bramafam et sur la colline de l'actuel Séminaire Saint Irénée. Une implantation fut également envisagée à la place de la maison Ricard. La construction du fort, commencée en 1843 se termina en 1851, la garnison s'y installa dès 1848.

Suite à l'ordonnance royale de Louis-Philippe du 16 Juillet 1845 on compléta le dispositif de la défense Ouest de Lyon par la construction des lunettes du Petit Sainte Foy. La lunette A (actuels tennis Gremillet) ne fut pas terminée faute de crédits, et la lunette B qui devait se trouver à l'emplacement de l'actuel immeuble «Le Croisière» ne fut pas construite.

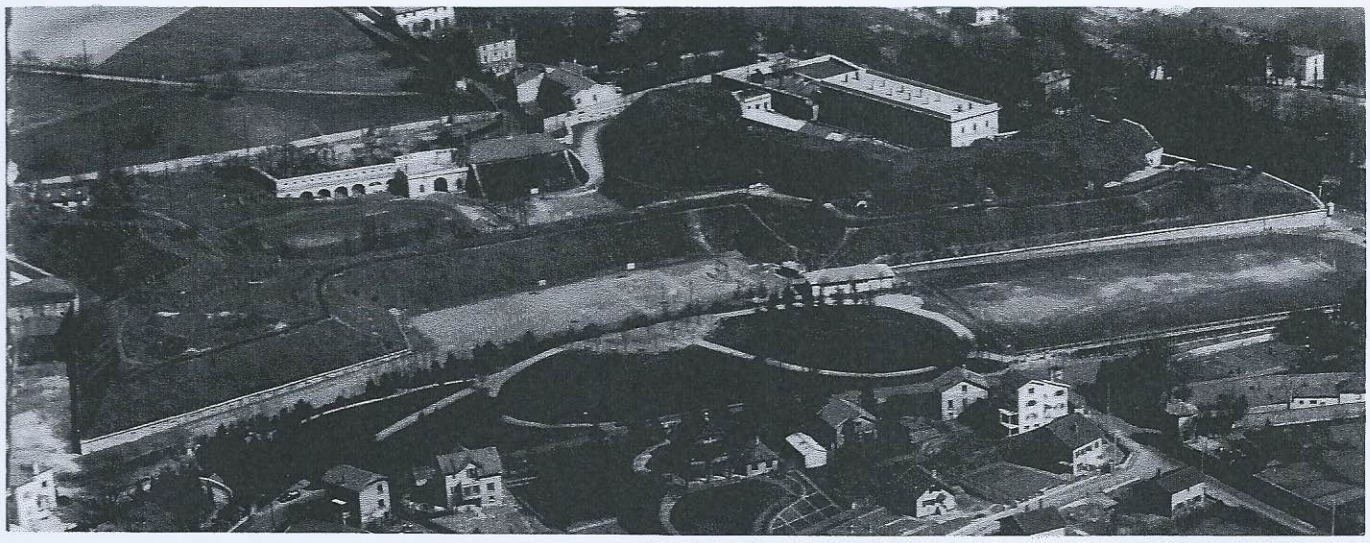

Vue aérienne générale avant la démolition du cavalier (collection Journet)

TRAVAUX PREPARATOIRES

La déclaration d'utilité publique pour l'acquisition des terrains nécessaires à l'édification du fort fut signée par le roi Louis-Philippe le 13 Avril 1831.

Le Génie procéda aux premiers relevés en 1833 et une reconnaissance de bornage délimitant le domaine militaire eut lieu le 15 Mars 1842 en présence du Maire de Sainte Foy et des 21 propriétaires expropriés. Le bornage définitif eut lieu à la fin de l'été afin de ménager les récoltes.

Les 18 bornes étaient, conformément au règlement, en pierre bouchardée provenant des carrières de Villebois (Bugey), de forme octogonale, plantées verticalement et dépassant du sol d'environ 50 cm. Au centre de leur face supérieure étaient gravés le numéro de la borne et deux traits partant du centre dans la direction des bornes voisines. Plusieurs de ces bornes sont encore visibles, notamment les N° 1 et 18 dans (l'ancienne) rue Georges Clémenceau, et les N° 10-13-14-15 en bordure du chemin du fort.

La construction du fort, commencée en 1843, eut pour effet d'interrompre à partir de 1844 le chemin vicinal N° 4 reliant Saint Irénée à Sainte Foy. Le Maire de Sainte Foy dut déployer toute son énergie pour faire admettre au Génie militaire qu'il devait construire à ses frais un chemin neuf à l'Est du fort à l'emplacement de l'actuelle rue Georges Clémenceau).

Il est probable que la construction du fort eut comme autre effet de détruire une portion importante de l'aqueduc romain du Gier.

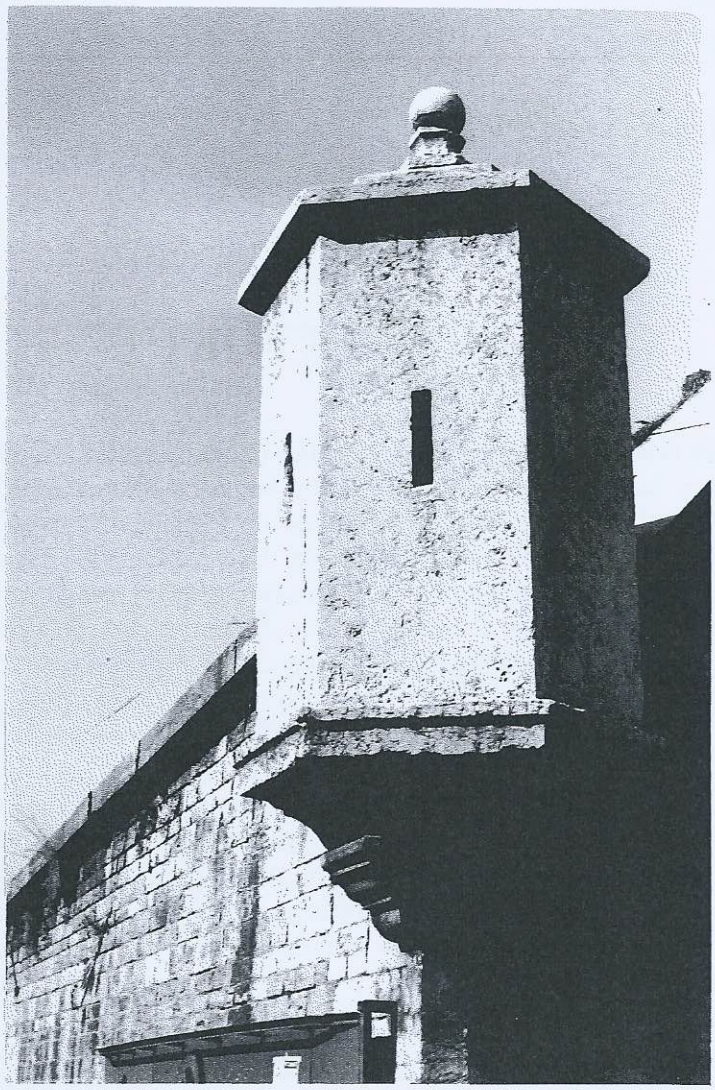

Echaugette du bastion 3

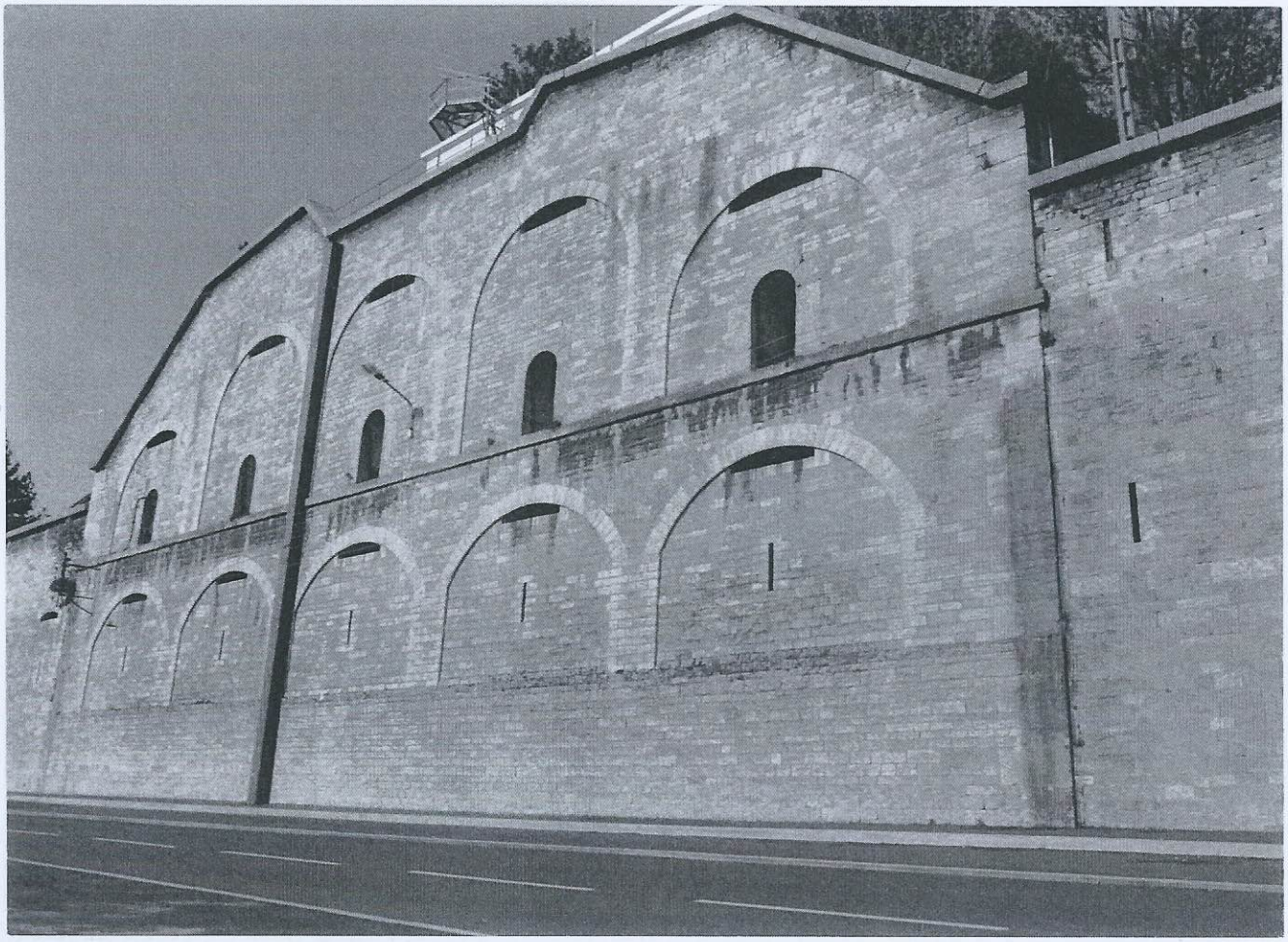

Extrémité Est du Cavalier

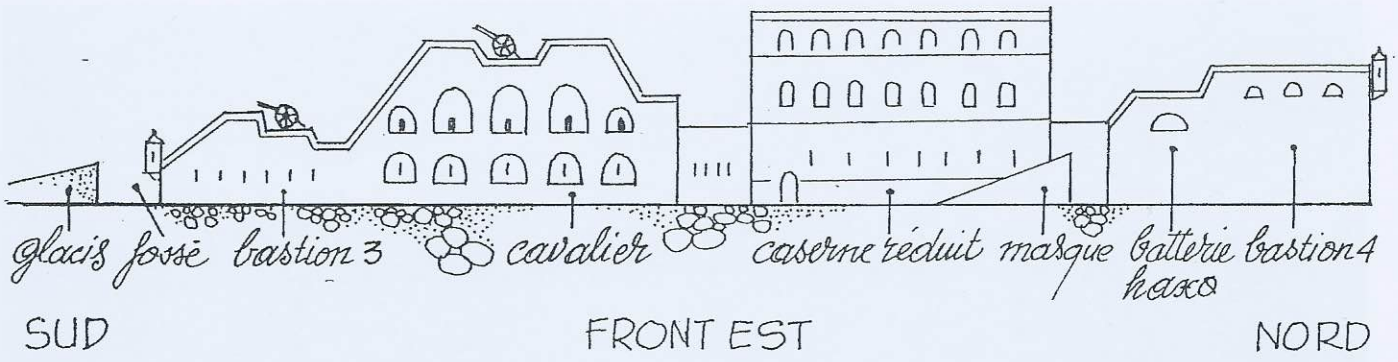

Casemate à munitions sur le Cavalier

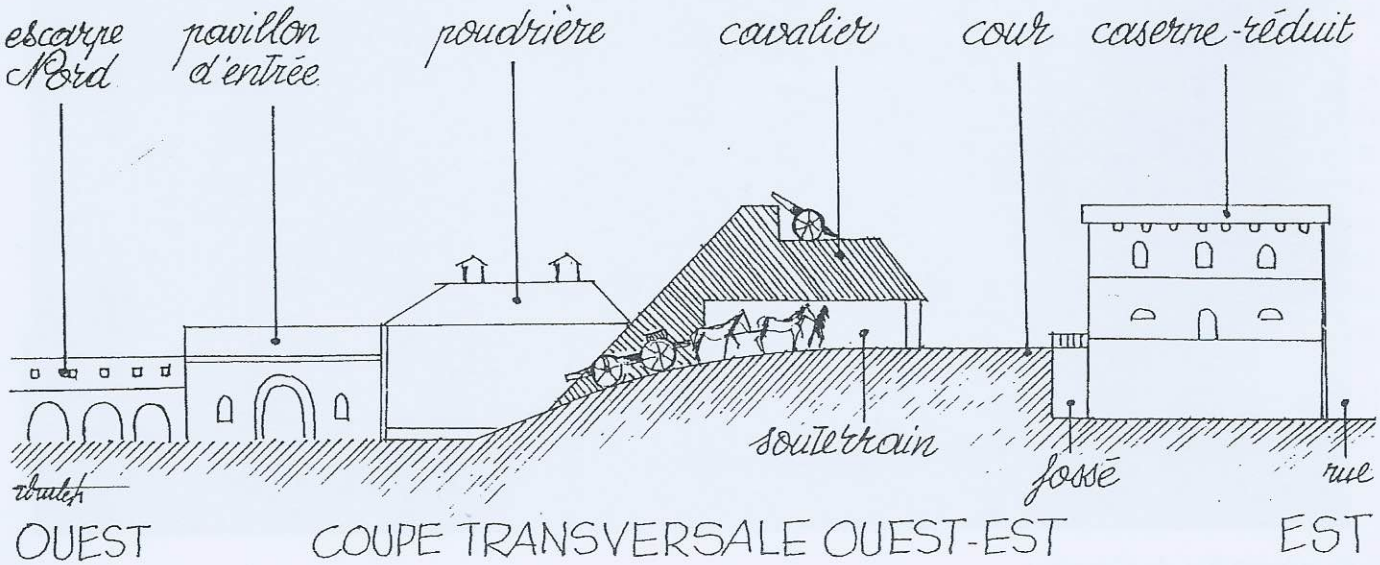

UN FORT A LA VAUBAN

On a dit que le fort avait été construit par VAUBAN, ce qui est évidemment inexact. En effet Sébastien LE PESTRE de VAUBAN (1633-1707) fut nommé à 23 ans Ingénieur militaire du roi Louis XIV en 1655, Commissaire Général des fortifications en 1678 et Maréchal de France en 1703. On voit qu'il a vécu environ 200 ans avant la construction du fort de Sainte Foy.

VAUBAN construisit ou remania plus de 160 forts tant sur les frontières du Nord et de l'Est de la France que le long des Pyrénées et le long des côtes. Il fut le grand spécialiste des ouvrages bastionnés au point qu'on lui attribue indûment la quasi totalité des fortifications de ce type.

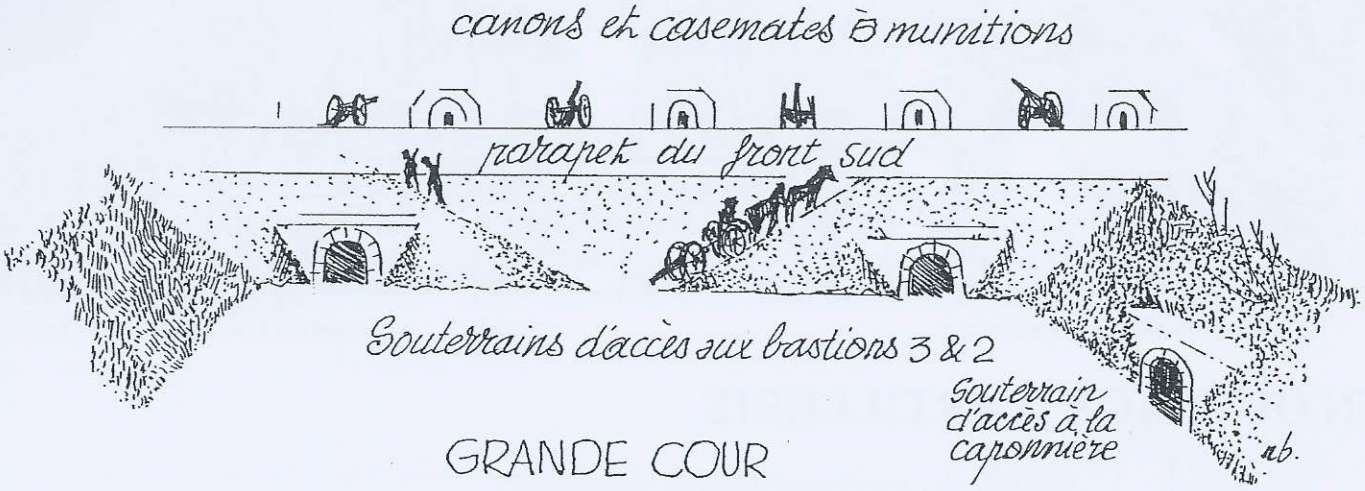

Face intérieure du front Nord